- Un accompagnement renforcé des élèves et de leurs familles
- Une plus grande ambition professionnelle et sociale (projet, niveau de qualification)
- Une réelle réversibilité des choix donc des conditions pour ajuster les procédures aux trajectoires (dispositifs, passerelles)
- Une représentation équilibrée des filles et garçons (formations, professions)

Le Parcours Avenir doit permettre à chaque élève :

- de comprendre le monde économique et professionnel,
- de développer son sens de l'engagement et de l'initiative et d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle
- > La place des familles :

LES PARENTS ET L'ORIENTATION: LES TEXTES

La place des parents:

Article L.111-4 du code de l'éducation : les parents sont membres de la communauté éducative

Circulaire DGESCO du 15-10-2013: « renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires »

- $\mbox{\ensuremath{^{\circ}}}$ rendre effectif les droits d'information et d'expression des parents $\mbox{\ensuremath{^{\circ}}}$
- « construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents »
- développer des actions d'accompagnement à la parentalité à partir d'un diagnostic partagé »
- « les parents sont associés à la mise en place du PHODMEP »
- L'accompagnement des élèves et de leurs parents:

Le principe de coéducation est affirmé dans l'article L111-1 du code de l'éducation (Loi du 8 juillet 2013)

→ Au collège Pierre Blanquie :

Informations à destination des familles : Mme Guironnet Conseillère d'Orientation Psychologue

(C.O.P.) assurera en compagnie du chef d'établissement et des Professeurs Principaux de 3eme une soirée à destination des élèves de 3eme et de leurs familles. Elle mettra en avant les différentes voies de formation possibles à l'issue de la classe de troisième. Les familles pourront interroger la C.O.P. si elles ont des questions. Cette soirée se déroulera <u>le jeudi 19 janvier 2017 à partir de 18h00 salle polyvalente.</u>

Tous les élèves de classes de 3eme se rendront en compagnie de leurs professeurs<u>le vendredi 27 janvier 2016</u> aux Routes de L'Orientation aux arènes de Pontonx. Les familles sont invitées à en faire de <u>même le samedi 28 janvier 2016 de 9h00 à 13h00.</u>

Un projet partagé est un projet de formation qui a plus de chance d'aboutir.

Réunion relative à l'après 3eme du jeudi 19 janvier 2017 au collège P. Blanquie à 18h00

